Trappes : les gérantes d'un nouveau centre de santé condamnées pour avoir détourné 1,3 M€ en 9 mois ; « C'est pareil partout en France » se défendent-elles

26/06/2023 à 16h45



[…]

Les deux sœurs gérantes du centre de santé Medidental à Trappes (Yvelines) ont été condamnées ce lundi 26 juin par le tribunal judiciaire de Versailles à trois ans de prison pour escroquerie, abus de confiance et exercice illégal de l'activité de chirurgien-dentiste. La peine est assortie de deux ans de sursis probatoire.

Les deux femmes âgées de 43 et 32 ans, sont donc reconnues coupables d'avoir détourné près de 1,3 million d'euros à l'assurance maladie. Pendant les neuf mois d'activité […]

Les patients se présentaient chez le dentiste pour des soins très simples, à l'occasion de deux ou trois rendez-vous seulement, et se voyaient facturer en leur nom des dizaines de milliers d'euros, au préjudice de l'assurance maladie : **13 000 euros pour recoller un appareil dentaire en 15 minutes ; plus**

de 14 000 euros pour la pose d'une dizaine de couronnes alors que le patient n'est venu qu'une fois pour une carie…

En février 2022, l'un d'eux se rend compte de la supercherie en voyant sur son compte Ameli le montant de 8 000 euros pour la pose d'une couronne… alors qu'il n'avait fait qu'un détartrage. Lorsqu'il se présente au centre de santé pour faire part de ce qu'il pense être une erreur, une femme lui aurait proposé la somme de 4 000 euros en échange de son silence. Au lieu d'accepter, il pousse la porte du commissariat, déclenchant l'enquête judiciaire et celle de la Sécu

[…]

Elles se sont défendues en minimisant le préjudice total, en expliquant vouloir sauver leur centre de santé en péril, et en **arguant que « c'est pareil partout en France ».** Des propos qui ont particulièrement agacé le tribunal.

Auparavant, elles ont pendant plusieurs années travaillé ensemble dans un autre centre de santé aux Lilas (Seine-Saint-Denis). L'une était directrice, l'autre coordinatrice de soins. Mais elles ont préféré ouvrir leur propre établissement pour ne plus dépendre d'un patron. **Les deux sœurs avaient également des cartes de résidence émiraties** chez elles, et ont tenté de faire **un virement de 90 000 euros à Dubaï pour l'achat d'un bien immobilier. Comme si elles avaient prévu de s'envoler vers une nouvelle vie.**

[…]

Le Parisien